Mercredi 26 février 2025 108º année - N°08

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Mathod - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN PES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66 Fax 024 459 19 64 Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au vendredi:

9h00 - 11h30 et 14h30 - 18h00 **Abonnements:** Fr. 20.– par an

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Mathod, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 2 mars 2025

Temple de Bonvillars10 h 00Culte. Cène. T. Gasteiner.Temple de Grandson10 h 00Culte. Cène. O. Bader.

Église de Ballaigues 10 h 00 Célébration en familles. A. Ledoux. **Chapelle de Chamblon** 10 h 30 Culte «Couleurs Création». S. Restauri.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES

PAS DE MESSE en janvier et février 2025 (réparation de la chapelle)



Recensement des chiens

En application de l'article 9 de la Loi sur la police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité de Baulmes informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au bureau du greffe municipal ainsi qu'à la banque de données AMICUS **jusqu'au 31 mars 2025**:

- les chiens acquis ou reçus en 2024;
- les chiens nés en 2024 et restés en leur possession;
- les chiens décédés, vendus ou donnés en 2024 (ceci pour radiation);
- les chiens qui n'ont jamais été annoncés.

Tout propriétaire d'un chien nouvellement acquis ou d'un chien nouveau-né doit l'identifier au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire.

Les propriétaires dont les chiens sont déjà déclarés sont dispensés de les inscrire à nouveau. La détention de chiens potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.

La Municipalité



Soirée participative

Rendez-vous à la grande salle de Vuitebœuf Mercredi 5 mars 2025 à 19 h 00

La commission Énergie-Environnement de la Commune de Vuitebœuf, en collaboration avec la Municipalité, vous convie à la toute première soirée participative sur le thème:

« Favoriser la participation et l'engagement pour un village vivant!»

L'objectif de cette soirée est de réunir les souhaits, les idées et les forces de chacun(e).

Sandwichs, quiches et boissons seront servis pendant la soirée, nous nous réjouissons de vous y voir.

Contact: Sophie Thévenaz, 079 778 53 52

Permis de fouilles 2025-01 Délivré le 17.02.2025

Requérant: Legato SA, rue de la Plaine, Yverdon Entrepreneur: Jean Bollini & Cie, rue de la Gare 34, 1446 Baulmes

Propriétaire domaine public: Commune de Vuitebœuf

Lieu exact de la fouille: Grand'Rue 7, Peney

Interruption de la circulation: Véhicules: Non

Piétons: Non

Début des travaux: À partir du 24.02.2025

Durée: Env. 4 jours

Le permis de fouilles est accordé.

La Municipalité rappelle que l'intéressé s'engage à prendre toutes les mesures de sécurité au bord de la route et à remettre en état la voie publique selon les dispositions officielles, avec une garantie de 3 ans après les travaux contre les affaissements de fouille.

La Municipalité



CHAMPVENT

www.champvent.ch

Avis d'enquête publique N° 2025-2097

Commune: Champvent

Propriétaires: Korf Alain et Céline, chemin des

Fossaux 5, 1443 Villars-sous-Champvent

Requérant / auteur des plans: CP2G Architectes

EPF Sàrl, passage des Lilas 3, 1430 Orges

Promettant acquéreur: --Coordonnées: 2534620 / 1181990

Parcelle N°: 2023 ECA N°: 2039 CAMAC N°: 239295

Nature des travaux-description de l'ouvrage: Agrandissement d'une maison avec création d'un lo-

gement

Adresse de l'ouvrage: Chemin des Fossaux 5, 1443 Villars-sous-Champvent

Dérogation requise: --

Le dossier peut être consulté à la salle du Conseil de la Commune de Champvent, Grand-Rue 8, **du** 01.03.2025 au 30.03.2025.

Délai d'opposition: 30.03.2025

La Municipalité



VALEYRES sous RANCES

Autorisation

Dans sa séance du II février 2025, la Municipalité a autorisé M. Delacrétaz Yann à effectuer les travaux suivants:

Mercredi 26 février 2025



VALEYRES SOUS ANCES

Parcelle Nº: 118 Nature de l'ouvrage:

- Démolition de l'escalier et réorganisation du plan tout en préservant le nombre d'appartements et
- Remplacement des fenêtres actuelles, dimensions identiques

Matériaux: Fenêtres en bois-métal Couleur: Préservation des teintes actuelles

La Municipalité

G.R.A - Groupe des Retraités et des Aînés Baulmes - Vuitebœuf - Peney - Rances - Valeyres-sous-Rances

LOTO + GOÛTER

Jeudi 6 mars 2025 à 14h00 Annexe de la grande salle de RANCES

(Sans inscription préalable)

Toute l'équipe des bénévoles se réjouit de vous retrouver nombreux pour cette animation

Pour toutes questions: Germaine Zéni, Rances, 079 729 91 55





OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable Stratifié - Ponçage Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

www.solcreations.ch 021 887 74 30 024 426 07 26



Rte d'Yverdon 3

Natel 079 209 30 78 1445 Vuiteboeuf | Mail: josse.bader@jbmetal.ch

Spécialiste en métaux non ferreux.

Rachat de tout métaux non ferreux (cuivre, laiton, alu, inox, plomb, zinc).

Prix sur demande.

Nouveau: Broyeur à câble pour séparation des plastiques.



Mercredi 26 février 2025



Jérôme Meizoz

Lectures d'extraits de romans, nouvelles et poèmes :

Haut Val des loups (2015)
Absolument modernes ! (2019)
Le Hameau de personne (2025)

(avant-première)

Critique littéraire et écrivain né en Valais en 1967, Jérôme Meizoz met en mots la terre et le monde ouvrier dans la transformation des communautés rurales d'après-guerre.

Verrée offerte, en compagnie de l'auteur



Entrée libre – collecte

Org.: Association culturelle de Baulmes et environs http://baulmes-culture.ci



Débordements lors de manifestations sportives

manifestations sportives accueillent chaque année des milliers de personnes. Lors de ces matchs, des débordements peuvent survenir. Parmi les plus fréquents rapportés par l'Office fédéral de la police (fedpol), nous retrouvons l'utilisation d'engins pyrotechniques, la violence et les dommages matériels. Des incidents de moindre importance peuvent également être observés lors de matchs amateurs. Afin que le sport reste un divertissement, nous vous indiquons quelques règles à observer.

Les engins pyrotechniques

L'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) définit les engins pyrotechniques (pièces d'artifice) comme suit: « Les engins pyrotechniques sont des produits prêts à l'emploi, comprenant un élément explosif ou un dispositif d'allumage. ». Ces dispositifs sont interdits dans les stades et patinoires mais sont également dangereux et peuvent causer des blessures et dégâts matériels importants. En amenant ces objets avec vous, vous risquez des sanctions pénales. Nous vous rappelons également qu'il est interdit d'importer et d'utiliser en Suisse des pièces



Samedi 1er mars 2025 dès 18 h 30

L'Auberge de Champvent vous propose une soirée spéciale

Gambas à la moqueca

(lait de coco, curcuma, citron vert, tomate, poivron et herbes) accompagné de riz

Fr. 49.- par personne à discrétion

Réservation au 024 420 12 63 - info@aubergedechampvent.ch



Benoît Perusset
En Contornet 26 - 1446 Baulmes

Nous cherchons à engager de suite ou à convenir

un mécanicien machines agricoles avec CFC ou équivalence

Les tâches:

- Entretien de machines agricoles et forestières (réparation, service).
- Service de dépannage.
- Constructions métalliques.
- Diverses autres tâches inhérentes à la profession (commande de pièces).

Profil souhaité:

- Expérience sur machines agricoles.
- Personne autonome et flexible dans les horaires.
- Suisse ou permis de séjour valable.
- Permis de conduire indispensable.

Nous vous offrons:

- Une équipe de travail jeune et dynamique.
- Un cadre de travail agréable et sympathique.
- Un poste de travail dans un atelier bien équipé.

Taux d'occupation: 80 - 100 %

Votre dossier de candidature (CV, certificats et prétentions salariales) est à envoyer par courrier à: Perusset Atelier Mécanique SA, En Contornet 26, 1446 Baulmes ou par e-mail: info@perusset-mecanique.ch

Pour tout renseignement: 078 645 24 97, M. Perusset

Mercredi 26 février 2025

d'artifice qui détonnent au sol (comme les pétards).

Violences physiques et verbales

Plusieurs comportements en lien avec la violence sont réprimés par le Code pénal:

- Les lésions corporelles graves (art. 122 CP)
- Les lésions corporelles simples (art. 123 CP)
- Les voies de fait (art. 126 CP)
- La rixe (art. 133 CP)
- L'agression (art. 134 CP)
- L'injure (art. 177 CP)
- L'émeute (art. 260 CP)
- La violence ou la menace contre les autorités et les fonctionnaires (art. 285
- L'empêchement d'accomplir un acte officiel (art. 286 CP)

Autres infractions pénales

D'autres comportements constituent également des infractions pénales:

- Les dommages à la propriété (art. 144 CP)
- La violation de domicile (art. 186 CP)

Les sanctions

Tous les comportements qui ont été cités sont retrouvés de manière plus ou moins fréquente avant, pendant et après les matchs. Les conséquences peuvent être plus ou moins graves en fonction de l'infraction, s'étendant de l'amende à la prison. En plus des sanctions pénales, des mesures préventives peuvent être prises : interdiction de stade, interdiction de périmètre, obligation à se présenter, garde à vue, interdiction de se rendre dans un pays donné. etc.

Le rôle des parents lors des compétitions de leurs enfants

Les parents jouent un rôle clé par l'exemple qu'ils donnent à leurs enfants. En effet, quand certains assistent à leurs compétitions, ils adoptent des conduites inadaptées. Le sport doit rester un plaisir, c'est pour cette raison que nous vous encourageons à montrer à vos enfants des comportements fair-play. Évitez donc de vous énerver et de crier en cas de défaite à un match, expliquez-leur plutôt que ce n'est pas grave de perdre. Le site www.mobilesport.ch fournit des conseils utiles pour les parents.

Source: votrepolice.ch

PLÂTRERIE - PEINTURE - ISOLATION PÉRIPHÉRIQUE

Jean Paul Vulliemin

Chemin de Praz 23, 1424 Champagne +41 79 338 25 05



Patrik Jaccard Ruelle de la Tuilière 6 **1321 ARNEX-SUR-ORBE**

Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants *Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores* intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation

Pensez aux moustiquaires!

Avec Général Stores, les insectes restent dehors

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL SOIGNÉ

Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch

